Concevoir et gérer les registres de sécurité au travail

REFERENCE: SEC012
Formateur: LUXCONTROL S.A.

3.0 Heures

Description

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 23.03.18). Définir et gérer les registres en matière de sécurité au travail dans le but de répondre aux attentes de l'Inspection du Travail et des Mines et de satisfaire aux obligations légales en vigueur.

Objectifs

Etre capable de définir et de gérer ses registres en matière de sécurité au travail dans le but de répondre aux attentes de l'Inspection du Travail et des Mines et de satisfaire aux obligations légales en vigueur.

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 23.03.18).

Public cible

- Responsables Sécurité
- Travailleurs désignés
- Services technique ou maintenance des bâtiments
- Toute personne devant gérer la documentation « Sécurité » d'un site ou d'un bâtiment

Contenu

Les registres de sécurité :

- Les différents registres de sécurité obligatoires et **sollicités notamment dans les prescriptions ITM et la législation**

- Forme des registres et détails du contenu (rapports de réception, contrôles périodiques,.....)
- Comment établir, suivre et gérer ses registres (présentation d'exemples)

Pédagogie

Exposés théoriques, présentations illustrées.

Indications

Pas de prérequis nécessaires